

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MERCREDI 20 DECEMBRE 2017

1) Création d'un poste d'agent recenseur pour le recensement de la population

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité des membres présents et ceux représentés, la création d'un poste d'agent recenseur et fixe la rémunération correspondant à ce poste.

2) Modification budgétaire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux représentés vote une ouverture de crédit d'un montant de 704 € nécessaire à l'équilibre du budget.

3) Dons à la commune

3-1- Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux représentés, décide d'accepter le don de la Fondation du Crédit Agricole accordé pour soutenir l'effort engagé par la commune pour le projet de sentier d'interprétation et de restauration de l'Eglise ; donne délégation à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

3-2- Considérant l'opportunité qui a été offerte à la commune de récupérer gracieusement, par l'intermédiaire de la mairie de Bussac-sur-Charente, des décors lumineux de fin d'année ; Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et ceux représentés, décide d'octroyer un don d'un montant de 30 € au CCAS de Bussac-sur-Charente.

4) Questions diverses

- *Point d'Apport Volontaire* : Monsieur Laurent ANDRE est désigné élu référent pour la mise en place de cet équipement par la Communauté d'Agglomération de Saintes dans le courant de l'année 2018.

- *Sécurité routière* : Le conseil municipal approuve la convention d'engagement en faveur de la sécurité routière proposée par l'Association des Maires de Charente-Maritime ; et autorise M. le Maire à la signer.

Le Maire,
Fabrice BARUSSEAU